

IV. 5. 5. Synthèse des enjeux ornithologiques

IV. 5. 5. 1. Enjeu des espèces

Parmi les espèces observées sur l'AEI au cours des différentes périodes de prospections et celles connues au sein de l'aire d'étude éloignée (issues des bases de données communales) un total de **73 espèces patrimoniales est retenu**. Elles sont toutes susceptibles de fréquenter ou survoler l'AEI à une période donnée. 65 d'entre elles sont protégées au niveau national, 31 sont inscrites sur les listes de l'Annexe I de la Directive « Oiseaux ». 40 espèces sont déterminantes ZNIEFF dans le département des Deux-Sèvres en période de nidification et/ou en période de halte migratoire et d'hivernage.

En appliquant la méthodologie détaillée dans la partie Chapitre 8 :IV. 3. 1. 1 Etablissement de la patrimonialité, un enjeu « espèce » a été attribué à chaque taxon patrimonial, suivant la période d'observation (cf. parties précédentes). Le tableau ci-dessous synthétise les espèces retenues et l'enjeu associé.

On rappelle ici que l'enjeu « espèce » ne considère pas la fonctionnalité de la zone d'étude pour celle-ci. Cet enjeu « habitat d'espèces » est détaillé dans la partie suivante.

Tableau 87 : Synthèse des espèces patrimoniales retenues et enjeux associés

Ordre	Nom commun	Nom scientifique	Statuts réglementaires	Liste Rouge France métropolitaine (UICN, 2016)			Liste rouge Poitou-Charentes (2018)	Espèce déterminante ZNIEFF – Deux-Sèvres	Enjeu "espèce"			Fonctionnalité de l'AEI				
				Nicheur	Hivernant	De passage			Nidification	Migration	Hivernage	Nidification	Alimentation	Transit/halte migratoire	Hivernage	
Accipitriformes	Aigle botté	<i>Hieraetus pennatus</i>	DO / PN	NT	NA	-	DD	N		Modéré					x	
	Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	PN	LC	LC	EN	NT	N	Modéré			x	x	x	x	x
	Balbusard pêcheur	<i>Pandion haeliatus</i>	DO / PN	VU	NA	LC	-	H		Modéré					x	
	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	DO / PN	LC	-	LC	VU	N	Très fort	Modéré		x	x	x	x	
	Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	DO / PN	NT	-	NA	NT	N	Fort	Modéré		x	x	x	x	
	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	DO / PN	NT	NA	NA	VU	N et D > 10 ind.	Fort	Modéré				x	x	x
	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	DO / PN	LC	NA	NA	NT	N et D	Fort	Modéré	Modéré	x	x	x	x	x
	Circaète Jean-le-blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	DO / PN	LC	-	NA	EN	N	Très fort	Modéré		x	x	x	x	
	Elanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	DO / PN	VU	-	LC	-	N	Modéré	Modéré	Modéré	x	x	x	x	x
	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	DO / PN	LC	-	NA	LC		Modéré	Modéré		x	x	x	x	
	Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	DO / PN	VU	VU	NA	-			Modéré	Très fort				x	x
Ansériformes	Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	-	VU	LC	NA	NA			Très faible	Très faible			x		
Apodiformes	Martinet noir	<i>Apus apus</i>	PN	NT	-	DD	NT		Très faible			x	x	x		
Caprimulgiformes	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	DO / PN	LC	-	NA	LC	N	Modéré	Modéré		x	x	x		
Charadriiformes	Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	-	VU	LC	NA	EN	N et H > 35 ind.	Fort	Très faible				x	x	
	Mouette mélanocéphale	<i>Ichthyiaetus melanocephalus</i>	DO / PN	LC	NA	NA	CR	N et H > 5 ind.		Modéré				x	x	
	Œdicnème criard	<i>Burhinus oedicanus</i>	DO / PN	LC	NA	NA	NT	N et H	Fort	Modéré	Modéré	x	x	x		
	Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	DO	-	LC	-	-	H		Modéré	Modéré		x	x	x	
	Pluvier guignard	<i>Charadrius morinellus</i>	DO / PN	RE	-	NT	-	H		Fort				x		
	Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	-	NT	LC	NA	VU	N et H > 260 ind.		Très faible	Très faible			x	x	

Ordre	Nom commun	Nom scientifique	Statuts réglementaires	Liste Rouge France métropolitaine (UICN, 2016)			Liste rouge Poitou-Charentes (2018)	Espèce déterminante ZNIEFF – Deux-Sèvres	Enjeu "espèce"			Fonctionnalité de l'AEI				
				Nicheur	Hivernant	De passage			Nidification	Migration	Hivernage	Nidification	Alimentation	Transit/halte migratoire	Hivernage	
Ciconiiformes	Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	DO / PN	LC	NA	NA	NT	N		Modéré				x	x	
	Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	DO / PN	EN	NA	VU	NA	N et H		Très fort					x	
Columbiformes	Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	-	LC	EN	NA	EN	N	Fort			x	x	x		
	Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	-	VU	-	NA	VU		Faible			x	x			
	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	PN	NT	NA	NA	NT		Très faible			x	x	x		
	Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	DO / PN	-	DD	NA	-			Modéré	Modéré		x	x	x	x
	Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	PN	LC	-	NA	NT	N	Modéré			x	x	x		
	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	DO / PN	LC	NA	NA	CR	N		Modéré	Modéré		x	x	x	x
Galliformes	Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	-	LC	-	NA	VU		Faible			x	x	x		
Gruiformes	Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	DO / PN	CR	NT	NA	-	H > 70 ind.		Modéré				x		
Otidiformes	Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>	DO / PN	EN	NA	-	EN	N et H	Très fort	Modéré			x	x		
Passériformes	Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	-	NT	LC	NA	VU		Faible			x	x	x	x	
	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	DO / PN	LC	NA	-	NT	N	Fort	Modéré	Modéré	x	x	x	x	
	Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	PN	VU	LC	-	LC	N	Faible			x	x	x	x	
	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	PN	VU	NA	NA	NT		Très faible			x	x			
	Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	DO / PN	EN	-	EN	EN	N		Très fort		x	x	x		
	Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	PN	LC	-	-	VU		Faible			x	x			
	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	PN	VU	NA	NA	NT		Très faible			x	x			
	Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	PN	LC	NA	-	NT		Très faible			x	x			x
	Cisticole des joncs	<i>Cisticola cisticola</i>	PN	VU	-	-	NT		Très faible			x	x	x		
	Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	PN	NT	-	DD	NT		Très faible			x	x	x		
	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	PN	NT	-	DD	NT		Très faible			x	x	x		
	Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	PN	NT	-	-	NT		Très faible			x	x	x		
	Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>	DO / PN	LC	-	NA	LC		Modéré	Modéré			x	x		
	Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>		LC	NA	NA	NT		Très faible			x	x	x	x	
	Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	PN	LC	NA	-	NT		Très faible			x	x	x	x	
	Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	PN	NT	-	-	NT		Très faible				x	x		
	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	PN	NT	-	DD	NT		Très faible				x	x		
	Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	PN	VU	NA	NA	NT		Très faible			x	x	x	x	
	Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	PN	NT	-	NA	EN	N	Fort			x	x	x		
	Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	PN	LC	-	-	VU	N	Fort			x	x	x	x	
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	PN	LC	-	NA	NT		Très faible				x				

Ordre	Nom commun	Nom scientifique	Statuts réglementaires	Liste Rouge France métropolitaine (IUCN, 2016)			Liste rouge Poitou-Charentes (2018)	Espèce déterminante ZNIEFF – Deux-Sèvres	Enjeu "espèce"			Fonctionnalité de l'AEI			
				Nicheur	Hivernant	De passage			Nidification	Migration	Hivernage	Nidification	Alimentation	Transit/halte migratoire	Hivernage
	Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	PN	EN	-	-	EN		Modéré			x	x	x	
	Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	PN	VU	-	EN	EN	N	Fort			x	x	x	
	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	DO / PN	NT	NA	NA	NT	N	Fort	Modéré		x	x	x	
	Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	DO / PN	LC	-	NA	VU	N		Modéré			x	x	
	Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	PN	LC	-	NA	NT		Très faible			x	x	x	
	Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	PN	NT	-	DD	CR	N	Fort			x	x	x	x
	Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	PN	NT	NA	NA	VU		Très faible			x	x	x	x
	Serin cini	<i>Serinus serinue</i>	PN	VU	-	NA	NT		Très faible			x			
	Tarier pâtre	<i>Saxicola rubetra</i>	PN	NT	NA	NA	NT		Très faible			x	x	x	x
	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	PN	VU	NA	NA	NT		Très faible			x	x	x	x
Pélécianiformes	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	DO / PN	LC	NA	-	LC	N		Modéré	Modéré		x	x	
	Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>	DO / PN	NT	LC	-	NA	N et H > 5 ind.		Modéré	Fort		x	x	
	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	PN	LC	NA	NA	LC	N	Très faible			x	x		
Piciformes	Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	PN	VU	-	-	NT		Très faible			x	x		
	Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	DO / PN	LC	-	-	NT	N	Fort			x	x	x	x
	Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	DO / PN	LC	-	-	VU	N	Très fort			x	x	x	x
	Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	PN	LC	NA	NA	VU	N	Fort			x	x	x	
Strigiformes	Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	PN	LC	-	-	NT		Très faible			x	x	x	x
	Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	PN	LC	-	-	VU		Faible			x			
	Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	DO / PN	VU	NA	NA	CR	N et H > 2 ind.		Modéré	Modéré			x	
	Petit-duc scops	<i>Otus scops</i>	PN	LC	-	-	VU	N	Modéré			x	x	x	

Légende :

En gris : espèce mentionnée par le GODS, non contactée sur l'aire d'étude immédiate (AEI), mais susceptible de la fréquenter ou la survoler en période de nidification, de migration et/ou d'hivernage.

Statut réglementaire : PN : Liste des espèces protégées au niveau national ; DO : Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive Oiseaux, relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I)

Catégories de la Liste rouge des espèces menacées (LRN = Liste Rouge Nationale ; LRR = Liste Rouge Régionale – Poitou Charentes (IUCN, 2018)) : - : Données non renseignées ; NA : Non applicable ; NE : non évaluée ; DD : Données insuffisantes ; LC : Préoccupation mineure ; NT : Quasi menacée ; VU : Vulnérable ; EN : En danger ; CR : En danger critique d'extinction

Espèces déterminantes ZNIEFF Poitou-Charentes – Deux-Sèvres (79) : H : Déterminant uniquement sur les sites hébergeant plus d'un nombre spécifié d'individus en halte migratoire ou en hivernage régulier (0.1 % effectif national hivernant) ; R : Déterminant uniquement sur les sites de rassemblements post-nuptiaux ; N : Déterminant nicheur ; D : dortoirs utilisés chaque année.

IV. 5. 5. 2. Enjeu habitat d'espèces

En appliquant la méthodologie détaillée dans la partie Etablissement de l'enjeu « habitat d'espèces, un enjeu relatif à la fonctionnalité des habitats pour l'avifaune patrimoniale a été défini à l'échelle de l'aire d'étude immédiate.

Pour rappel, cet enjeu est issu du croisement de la classe de patrimonialité avec l'utilisation de l'habitat par les espèces patrimoniales. L'enjeu global retenu pour une période clé (hivernage, migration, nidification) considère la valeur la plus forte obtenue pour une ou plusieurs espèces patrimoniales.

Les cartes suivantes synthétisent ces enjeux pour la période d'hivernage, de migration et de nidification. Les observations des espèces patrimoniales ayant justifié la caractérisation de ces enjeux « habitats d'espèces » ont été présentées dans les cartes de synthèse du paragraphe précédent, et le lecteur est invité à s'y référer.

Enjeu en période hivernale

13 espèces représentent un enjeu « espèce » pour cette période.

Le Busard Saint-Martin et 6 autres espèces ont été contactés une fois en survol d'une zone agricole ouverte ou sont mentionnés dans la bibliographie. Il s'agit d'espèces de classe de patrimonialité 3 en hiver (espèce d'intérêt communautaire sans statut Liste Rouge), par conséquent le croisement « patrimonialité – fonctionnalité de l'aire d'étude immédiate » donne un enjeu « habitats d'espèces » très faible.

Le Pluvier doré est de « préoccupation mineure » (LC) sur la Liste Rouge des oiseaux hivernants. Espèce inscrite à l'Annexe I de la DO et déterminante en rassemblements (pour rappel, on considère ici des rassemblements de plus de 35 individus), elle représente un enjeu modéré (classe de patrimonialité 3 en hiver). L'espèce est présente dans les milieux ouverts soumis à rotation, ainsi le croisement « patrimonialité – fonctionnalité » donne un enjeu « habitats d'espèces » faible. Il en est de même pour l'Oedicnème criard.

Un enjeu faible est attribué au Milan royal en raison de son statut vulnérable en hiver (Liste Rouge). Toutefois la présence de cette espèce reste ponctuelle et ne permet pas d'attribuer un enjeu habitat plus fort.

Tableau 88 : Croisement des enjeux – Espèces hivernantes

		Classes de patrimonialité				
		1	2	3	4	5
Utilisation de l'habitat	Individu sédentaire ou hivernant isolé	Milan royal*		Busard Saint-Martin Grande Aigrette Elanion blanc* Hibou des marais* Faucon pèlerin* Grande Aigrette* Alouette lulu* Faucon émerillon*		Oie cendrée*
	Rassemblement (alimentation) sur un habitat soumis à rotation			Alouette lulu* Oedicnème criard* Pluvier doré		Vanneau huppé*
	Rassemblement (alimentation) sur un habitat pérenne					

Code couleur : Rouge = enjeu fort ; Orange = enjeu modéré ; Jaune = Enjeu faible ; Vert clair = Enjeu très faible

* : espèces non observées mais mentionnées par le GODS au sein de l'aire d'étude éloignée, pouvant survoler ou fréquenter l'AEI.

Les espèces discriminantes pour l'enjeu hivernal sont donc l'Alouette lulu, l'Oedicnème criard et le Pluvier doré qui fréquentent les espaces ouverts de la plaine cultivée présents dans l'AEI pour s'alimenter et parfois en groupe de quelques dizaines.

Aucune espèce patrimoniale observée sur le site ne fréquente les milieux boisés. Les boisements de l'aire d'étude présentent donc un enjeu « très faible ».

La carte suivante synthétise l'enjeu avifaune en période d'hivernage.

Synthèse des enjeux ornithologiques en période hivernale



Légende

 Zone d'implantation potentielle

 Aire d'étude immédiate

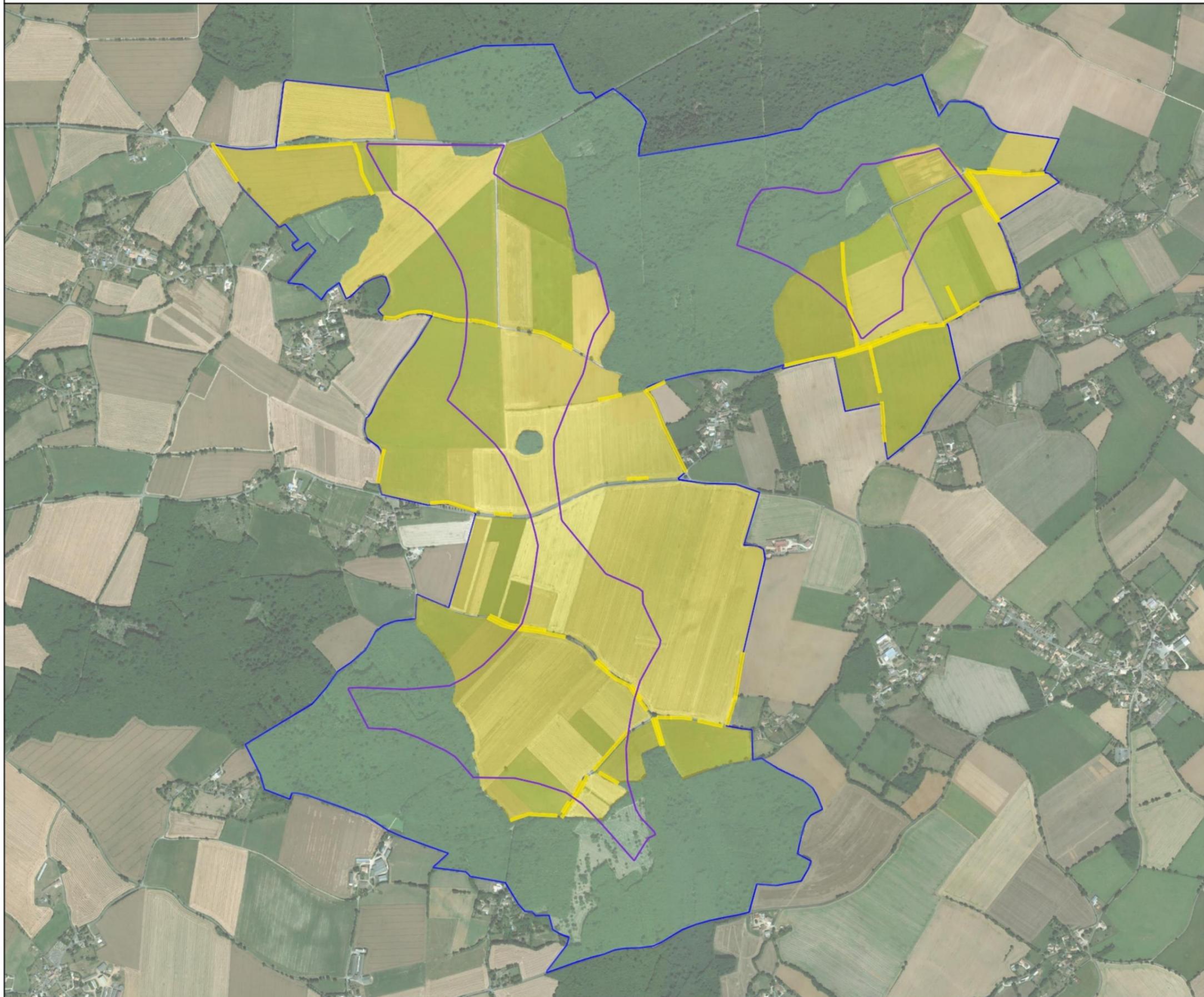
Enjeu habitat d'espèce

 Faible

 Très faible

Haies

 Haies d'enjeu faible



0 250 500 m



DEUX-SEVRES



VIENNE

Projet de parc éolien : Saint-Vincent la Châtre / Fontville

Synthèse des enjeux ornithologiques en hivernage

N° CARTE - SVLC_HIV_HAB

FORMAT - A3 ECHELLE - 1/15 000

COORDS - L93 DATE - 28/01/2020

© WORLD ORTHO, NCA Environnement

EPURON
ERG

NCA
environnement

Enjeu en période de migration

32 espèces représentent un enjeu « espèce » pour cette période, de très faible à très fort.

L'aire d'étude éloignée (rayon de 20 km) présente un fort intérêt pour les Cigognes noires en termes de rassemblements postnuptiaux en raison de la présence de boisements et zones humides favorables. Ces habitats sont absents de l'AEI. Les Cigognes noires peuvent toutefois la survoler en période de migration. Le croisement « patrimonialité – fonctionnalité de l'aire d'étude immédiate » cote un enjeu « habitat d'espèces » faible lié au survol de l'AEI par l'espèce.

L'ensemble des rapaces (Busards, Milans, Faucons, etc.) et des passereaux patrimoniaux (Pie-grièche, Alouette lulu, Pipit rousseline et Gorgebleue à miroir) représentent un enjeu « espèce » modéré en migration (classe 3). Par conséquent, leur présence sur le site en halte migratoire ou en alimentation, associée au croisement « patrimonialité – fonctionnalité de l'aire d'étude immédiate », cote un enjeu « habitat d'espèces » faible aux espaces ouverts.

La Grue cendrée représente également un enjeu « espèce » modéré en migration (classe 3). Par conséquent, sa présence sur le site en halte migratoire et en survol, associée au croisement « patrimonialité – fonctionnalité de l'aire d'étude immédiate », cote un enjeu « habitat d'espèces » faible aux espaces ouverts. L'Oie cendrée, la Mouette mélanocéphale et la Cigogne blanche de patrimonialité 5 (très faible) affectent une fonctionnalité de l'habitat très faible à l'AEI liée au survol de ces espèces.

L'Outarde canepetière est quant à elle susceptible de survoler l'AEI en période de migration. Pour rappel, cette espèce est connue nicheuse (plusieurs populations) autour de l'AEI. Des échanges et déplacements entre ces sites sont à prendre en compte. D'après le croisement « patrimonialité – fonctionnalité de l'aire d'étude immédiate », cela induit un enjeu faible. Les habitats présents au sein de l'AEI n'étaient pas favorables à la halte migratoire au moment des inventaires.

Enfin, le Vanneau huppé représente un enjeu « espèce » très faible en migration (classe 5). Par conséquent, sa présence sur le site en halte migratoire et en alimentation, associée au croisement « patrimonialité – fonctionnalité de l'aire d'étude immédiate », cote un enjeu « habitat d'espèces » très faible aux espaces ouverts.

Tableau 89 : Croisement des enjeux espèces migratrices

		Classes de patrimonialité				
		1	2	3	4	5
Utilisation de l' habitat	Survol de la zone d'étude par un individu	Cigogne noire* Bruant ortolan*				
	Survol de la zone d'étude par un groupe d'individus			Grue cendrée Mouette mélanocéphale* Outarde canepetière* Cigogne blanche*		Oie cendrée *
	Halte migratoire (alimentation) d'un individu		Pluvier guignard *	12 rapaces* Hibou des marais* Alouette lulu* Engoulevent d'Europe* Pie-grièche écorcheur* Gorgebleue à miroir* Pipit rousseline* Grande Aigrette Aigrette garzette*		Courlis cendré*
	Halte migratoire (alimentation) d'un groupe d'individu			Oedicnème criard Pluvier doré* Cigogne blanche*		Vanneau huppé

Code couleur : Rouge = enjeu fort ; Orange = enjeu modéré ; Jaune = Enjeu faible ; Vert clair = Enjeu très faible

* : espèces non observées mais mentionnées par le GODS au sein de l'aire d'étude éloignée, pouvant survoler ou fréquenter l'AEI.

Les espèces discriminantes pour l'enjeu des milieux ouverts en période migratoire sont donc l'Oedicnème criard, le Pluvier doré ainsi que la Cigogne blanche (alimentation), qui fréquentent l'ensemble des espaces ouverts de la plaine cultivée présents dans et autour de l'AEI.

Le reste des habitats de l'AEI présente un enjeu faible, puisqu'ils peuvent essentiellement servir de terrain de chasse et de couvert.

Les haies, pouvant accueillir l'Alouette lulu ou la Pie-grièche écorcheur en halte bénéficient d'un enjeu « habitat d'espèces » faible. Les boisements pouvant accueillir l'Alouette lulu en lisière cote le même enjeu (faible).

La carte suivante synthétise l'enjeu avifaune en période de migration.